



Parc
naturel
régional
des Grands Causses

TUS LARZAC & VALLÉES

Covoiturez solidaire avec le Transport d'utilité sociale



POUR QUI ?

Ouvert à l'ensemble des habitant.es de la communauté de communes Larzac et Vallées, le **Transport d'utilité sociale (TUS)** mets en relation conducteurs et citoyens pour se déplacer lorsqu'aucune autre offre de transport existe.

POUR ALLER OÙ ?

Le dispositif vous permet de vous déplacer dans un rayon de 100 km, de la porte de votre domicile à votre destination, parmi les pôles suivants : marchés, commerces, maisons médicales et hôpitaux, services administratifs...

Le TUS vous conduit



Tous les jours à :

Cornus, Fondamente, L'Hospitalet-du-Larzac, La Bastide Pradines, La Cavalerie, La Couvertoirade, Lapanouse-de-Cernon, Le Clapier, Marnhagues-et-Latour, Nant, Saint-Beaulize, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Saint-Jean-du-Bruel, Saint-Jean-et-Saint-Paul, Sauclières, Viala-du-Pas-de-Jaux.

Du lundi au samedi à : Millau (sauf vendredi matin)

Les lundi, mardi, jeudi et samedi après-midi : à Saint-Affrique

Tous les jours à : Lodève

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le coût des trajets est de **0,25 € / km**

Une tarification sociale peut-être appliquée sur demande, à hauteur de 0,10 € par kilomètre.

Un trajet avec le TUS Larzac et Vallées, ça marche comment ?



01

Appelez le standard téléphonique dédié pour formuler votre demande :

- Adhésion au service
- Destination, horaires et jours

02

L'animatrice du service recueille votre demande et identifie le conducteur **bénévole** qui peut effectuer le trajet, ou vous redirige vers une solution de mobilité existante.

03

L'animatrice vous confirme le trajet, et vous précise le tarif de celui-ci ainsi que les modalités de prise en charge (lieu et horaire du RDV, etc).

04

C'est le jour J, vous avez rendez-vous avec le conducteur qui vous conduira à destination ! N'oubliez pas les règles de bonne conduite.
À l'issue du trajet, confirmez que le trajet a bien eu lieu à l'animatrice. Vous serez facturé en fin de mois pour l'ensemble des trajets dont vous aurez bénéficié.

On a besoin de vous ! Devenez conducteur solidaire

*Vous vous déplacez souvent seul dans votre voiture ?
Vous aimeriez aider vos voisins ?*



Que vous ayez un véhicule ou non, vous pouvez devenir conducteur bénévole et participer à ce nouveau service de mobilité solidaire.

Vous nous communiquez vos disponibilités et vos destinations préférées, et on ne vous contacte que si une demande de trajet vous correspond.

Vous serez défrayés à hauteur de **0.45 €/kilomètre** depuis votre domicile.

Ces trajets sont l'occasion de faire du lien social, mais aussi de profiter du déplacement pour faire vos propres courses ou autres activités une fois sur place !

Une formation à l'écoconduite sera proposée à tous les conducteurs du service ; une raison de plus pour réaliser des économies !

PRENONS CONTACT :

05 65 61 46 67

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

cassandra.jamet@parc-grands-causses.fr